INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

L'ingénieure territoriale

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES 42
2 Avenue Grüner – CS 90509
42007 Saint-Etienne Cédex 1

Dossier suivi par : Manon BALAN

Tél. : *03.85.21.96.54*
Mail : m.balan@inao.gouv.fr
inao-macon@inao.gouv.fr

Mâcon, le 25 novembre 2020

V/Réf : /

N/Réf : MB-20-516

Objet : élaboration du PAC/élaboration du PLU de la commune de Vézelin-sur-Loire

Par courrier en date du 19 novembre 2020, vous avez bien voulu nous consulter pour la préparation du porter à connaissance relatif à l'élaboration du PLU de la commune de Vézelin-sur-Loire.

Cette commune issue de la fusion des communes de « Amions », « Dancé » et « Saint-Paul-de-Vézelin » n'est située dans aucune aire géographique d'AOP (Appellation d'Origine Protégée).

En revanche, elle appartient à l'aire de production des IGP (Indications Géographiques Protégées) viticoles « Comtés Rhodaniens » et « Urfé » ainsi qu'à l'aire de production des IGP Agroalimentaires « Porc d'Auvergne » et « Volailles du Forez ».

Les parcelles situées en zone de production d'Indication Géographiques Protégées doivent faire l'objet d'une vigilance particulière quant à leur vocation agricole en vue de préserver le potentiel de production qui y est attaché.

Compte tenu de ces éléments, nous demandons à ce que le projet de PLU prenne en compte la protection des aires dédiées aux productions d'IGP qui font la richesse de l'agriculture et des paysages régionaux.

Nous vous remercions de bien vouloir demander à la commune de tenir l'INAO informé des réunions organisées dans le cadre de cette révision du PLU et de nous en faire parvenir les comptes rendus.

En effet, sans forcément participer à la totalité des travaux, nous souhaitons suivre l'avancement du projet afin de détecter le plus en amont possible les éventuelles atteintes aux aires des IGP citées ci-dessus.

Manon BALAN

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est
Site de Mâcon
37 Boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON Cedex
Tél.: 03.85.21.96.50
www.inao.gouv.fr